

AVIS DE CONCOURS ACADEMIQUES ADMINISTRATIFS, SOCIAUX et de SANTE

SESSION 2026

(Arrêtés des 28 janvier, 29 janvier et 5 février 2026)

Concours ouverts pour l'académie de Grenoble :

- concours EXTERNE et INTERNE pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) de CLASSE NORMALE
- concours INTERNE pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) de CLASSE SUPERIEURE
- concours EXTERNE et INTERNE de recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Concours pour le recrutement d'infirmiers de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Les informations concernant chaque concours sont consultables sur le site de l'académie de Grenoble (<https://www1.ac-grenoble.fr>) dans la rubrique Concours de recrutement.

LES INSCRIPTIONS SE FONT :

du MARDI 10 FEVRIER 2026 à partir de 12 h 00
au JEUDI 12 MARS 2026 à 12 h 00, heure de Paris
dépôt et récupération de toutes les pièces PAR INTERNET :

<https://www1.ac-grenoble.fr>

Rubrique

« RH/Concours/Recrutement/Carrières »

« CONCOURS »

« Concours Administratifs, sociaux et de santé et Examens professionnels »

ATTENTION : Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

IMPORTANT :

L'ensemble de votre inscription sera géré par le serveur Cyclades sur lequel vous serez redirigé(e) au moment de votre inscription via le site académique : <https://www1.ac-grenoble.fr>

Vous devrez créer un compte Cyclades qui permettra de vous inscrire et de gérer informatiquement votre inscription (dépôt et récupération de toutes les pièces).

Veillez conserver le mail et le mot de passe utilisés lors de votre inscription. Ils vous seront demandés pour chaque connexion sur Cyclades et serviront à toutes les communications avec nos services.